

MASTER

Mention : Psychologie du développement

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostics et interventions psychologiques - Administration de la preuve expérimentale dans l'analyse des conduites de l'enfant et de l'adolescent - Utilisation avec discernement et réflexion éthique de la connaissance scientifique dans de vastes domaines d'applications sur le développement de l'enfant et de l'adolescent (en santé, neuropsychologie et neurosciences, éducation, comportement social ou cognitif, etc.) - Analyse des problématiques psychologiques, des activités, relations et milieux de vie et développements - Évaluation à partir de méthodes cliniques ou autres (en laboratoire, enquêtes...) et diagnostic - Prévention, soin, médiation et accompagnement des personnes - Conduite de projet et d'intervention au sein des institutions - Conduite d'une démarche de recherche y compris production et transmission de connaissances - Communication dans le cadre des activités cliniques 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><u>Compétences spécifiques à la mention de master décrite dans la présente fiche</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité. - Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain - Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet. - Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité. - Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés - Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse - Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques... - Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...) - Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies - Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement - Établir un diagnostic permettant l'élaboration de propositions d'intervention informées par les connaissances en psychologie du développement. - Situer les particularités d'une personne par rapport à des repères connus dans les modèles de développement en étant sensibles aux périodes de transition. - Prendre en compte la pluralité des développements notamment selon les situations de vulnérabilité, de handicap et des troubles neuro-développementaux (diagnostic, approches et mise en place de remédiation adaptée). - Pratiquer l'observation clinique de l'enfant à tous les âges. - Repérer précocement des signes souvent associés à des troubles du développement. - Ajuster ses observations, son écoute clinique et son discours à l'âge de l'enfant et son niveau de développement. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Mener un examen psychologique adapté à l'âge de l'enfant : choix des outils, passation, analyse et compte rendu. - Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...) - Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...) - Evaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant - Intervenir sur les médiations (contexte familial, socio-économique, groupe de pairs, institutionnels) entre les déterminants connus et leurs conséquences développementales probables. - Accompagner et encourager le développement de l'enfant à tous les âges en prenant en compte son contexte culturel, social, éducatif et institutionnel, tout au long de sa vie, et en fonction de son handicap/ses troubles/sa pathologie, son âge, et son niveau de fonctionnement. - Accompagner l'enfant à tous les âges dans ses relations socio-émotionnelles au sein des groupes tels que la famille et les pairs dans une perspective épigénétique. - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation - Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues) - Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques. - Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...). - S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge - Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement - Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles - Appréhender l'environnement juridique qui régleme le monde du travail - Mobiliser et coordonner les personnes et institutions impliquées dans le développement de l'enfant et l'adolescent (médecins de famille, enseignant.es, professionnels de santé, etc.). 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Interagir avec les institutions de protection de l'enfance et utiliser les procédures de signalement ainsi que le contexte psycho légal dans lequel ces procédures s'inscrivent - Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés) - Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place. - Restituer des données relatives à l'enfant à tous les âges à l'oral de manière adaptée selon l'auditeur (médecin, enseignant, parent, enfant, collègue). - Communiquer dans l'intérêt de l'enfant à tous les âges avec des professionnels d'autres disciplines. - Identifier et mettre en œuvre les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie - Réaliser une revue de la littérature scientifique - Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données - Présenter les résultats d'une recherche (orale et écrit) selon les normes de la discipline (APA) - Collecter des données dans le cadre d'une recherche - Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications) - Participer, conduire et valoriser une recherche scientifique en psychologie du développement chez l'enfant à tous les âges (bébé, enfant, et adolescent) et l'adulte. 	